

**Sujet :** johann perrin demande : La Londe les Maures - Rechargement d'entretien décennal des plages  
**Date :** Sat, 23 Feb 2019 12:31:20 +0100  
**De :** perrin johann

Monsieur,

Le rechargement en sable va couter cher aux résidents londais.

Quels seront les contrôles mis en place pour vérifier la bonne utilisation du sable sur les plages publiques ?

Les terrains jouxtant la plage de l'Argentière ou celle de Miramar sont communaux, et des AOT successives sont accordées aux commerçants bordant la plage pour y établir leur "plage privée" Comment peut-on être sur que le sable ne va pas être répandu sur le domaine privé?

Pouvez-vous vérifier quels contrôles mettre en place sur le déchargement des 25 camions ( 50 AR) par jour durant les 25 jours d'épandage, qui peuvent monter à 70 camions par jour, ( 140 AR) pendant 13 jours.

Avec mes remerciements,

JP

Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

----

Profil : particulier

Nom : johann

Prénom : perrin